

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 17 septembre 2020 Dossier complet le : 17 septembre 2020 N° d'enregistrement : 2020-0132

1. Intitulé du projet

Création d'un crématorium sur la commune de Nogent sur Oise (60)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale La Société des Crématoriums de France

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Alain POUGET

RCS / SIRET

4	0	2	7	6	1	7	8	7	0	0	1	2	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public	50 places visiteurs (et 5 places de service)
48. Crématoriums	Création d'un nouveau crématorium avec un four, représentant un aménagement total de 5 443 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aucune démolition n'est à prévoir sur le site.

Création, sur plusieurs parcelles cadastrales (cadastre : 000 AD 120/121/135/136/159/160), d'un crématorium dont l'ensemble des aménagements représente une surface totale de 5 443 m² et comprenant :

- Surfaces d'espaces verts : 3 022 m² (comprenant le jardin du souvenir)
- Cheminement piéton : 92 m²
- Emprise au sol du bâti de 548 m² + parvis de 384 m²
- Surface de la voirie et parking : 1 050 m² comprenant 50 places visiteurs (dont 2 PMR) en matériaux limitant l'imperméabilisation (30 places en pavés avec joints enherbés, le reste en dalles de béton alvéolé engazonnées)
- Surface de la cour technique + parking personnel : 347 m² comprenant 5 places de service (dont 1 PMR)

Voir annexe 4 - Plan de masse du projet _____

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à une demande croissante concernant la crémation. Aujourd'hui, plus d'un tiers des obsèques en France sont suivies d'une crémation.

Il existe actuellement trois crématoriums sur le département de l'Oise :

- Le crématorium de Beauvais se trouve à 40 km au nord-ouest du projet (trajet projet - crématorium de Beauvais : 35 minutes en voiture).
- Le crématorium de Méru se trouve à 37 km à l'ouest du projet (trajet projet - crématorium de Méru : 44 minutes en voiture).
- Le crématorium de Saint-Sauveur se trouve à 28 km à l'est du projet (trajet projet - crématorium de Saint-Sauveur : 33 minutes en voiture).

Le crématorium est réalisé dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Il permet également de participer à la requalification du quartier (construction sur un terrain en friche) en faisant la jonction entre le nouveau cimetière et les jardins familiaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La préparation (dépôts des dossiers réglementaires, consultation des entreprises, analyse des offres) est prévue sur environ 8 mois et les travaux sont prévus sur une durée totale de 12 mois.

La décomposition des phases de chantier est la suivante :

- 1 mois de préparation de chantier, 11 mois de "travaux".
- Les travaux seront effectués hors de l'emprise publique

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le crématorium aura une activité moyenne annuelle d'environ 1050 crémations sur les 25 prochaines années. La première année, le nombre de crémations est estimé à environ 700.

Le crématorium comprend 1 four installé dans un local dédié, muni d'un dispositif d'introduction des cercueils, d'un système de récupération et de traitement des cendres, d'un système de filtration et d'un système de récupération d'énergie.

Le local dédié à la crémation est coupe-feu 2h.

Au niveau de l'accès à la parcelle, l'entrée et la sortie des véhicules se feront via une voie d'accès donnant sur la voie de Saulcy. Le parking est également accessible aux personnes se rendant au cimetière, pour éviter le stationnement le long de la voie de Saulcy.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire délivré par le maire en application des articles L. 421-1 et R. 421-1 et suivants du code de l'urbanisme. Le projet est également soumis à autorisation de création d'un crématorium délivrée par le préfet après enquête publique environnementale et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques en application des articles L. 2223-40 et R. 2223-99-1 du code général des collectivités territoriales.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet	5 443 m ²
Surface du bassin-versant interceptée	0.0 ha
Surface totale :	0.55 ha
Surface bâtie - emprise au sol	548 m ²
Capacité d'accueil (salle cérémonie)	4 personnes affectées au site (personnel) et 139 visiteurs
Capacité parking	50 places + 5 de service

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelle cadastrale : 000 AD 120

000 AD 121

000 AD 135

000 AD 136

000 AD 159

000 AD 160

Voie de Saulcy

60 180 NOGENT SUR OISE

Voir annexe 2 - Plan de situation

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 27' 24 " E Lat. 49 ° 17' 7 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches se situent à 900m : - au nord : Butte de la Garenne et marais de Monchy-Saint-Eloi/Laigneville - au sud-ouest : Bois thermocalcicoles de la Grande Côte et des Prieux à Nogent sur Oise (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La plus proche se situe à plus de 20 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un Parc Naturel Régional (Oise - Pays de France) à 4 km au sud-est du projet. Il se trouve à l'opposé du projet par rapport à Nogent-sur-Oise.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet est situé dans le périmètre de plusieurs plans d'exposition au bruit : - voie ferrée (jour et nuit) - route départementale D1016 (jour) (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. Une zone humide d'importance internationale RAMSAR est située à 7,5 km au nord-est du projet. Une zone humide est situé à 250 m au nord-ouest du projet. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est classée en zone sismique de niveau 1 (très faible). La commune est concernée par des inondations : elle fait partie d'un territoire à risque important d'inondation (TRI) et un PPRN inondation (révisé et approuvé le 29/01/2014) liés aux crues de l'Oise. La zone du projet n'est cependant pas concernée : elle est en dehors des périmètres du TRI et du PPRN. La commune est traversée par une canalisation de gaz naturel mais la zone du projet n'est pas concernée : elle se trouve de l'autre côté de la voie de chemin de fer. (voir annexe 7 - Descriptif Georisques)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune se situe dans la zone de répartition des eaux "Albien". Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans les milieux superficiels ni dans les eaux souterraines.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est : "FR2200379 : Coteaux de l'Oise autour de Creil" situé à plus de 3 km au sud-est du projet. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau consommée par le crématorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimés à quelques centaines de litres par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet dispose d'un fort dénivelé : au point bas, la nappe haute est estimée à -1m. Dans cette zone seront principalement installés les stationnements : le bâtiment sera construit plus loin pour se défaire de cette contrainte. Il n'y aura donc aucun drainage des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à priori excédentaire en matériaux : évacuations liées au fondation du bâtiment et à la création de la voirie et du bassin. les matériaux seront évacués par l'entreprise retenue pour la construction du crématorium vers un centre agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un ancien terrain en friche : la biodiversité présente sur le site est pauvre et commune. Les zones naturelles les plus proches sont 2 ZNIEFF à 900 m : - au nord : le principal facteur pouvant détériorer la zone est la pollution des eaux du marais : aucune incidence du projet - au sud-ouest : le principal facteur pouvant détériorer la zone est la propagation d'espèces envahissantes présentes en bordure de la ZNIEFF : aucune incidence du projet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 3 km de la zone du projet. Il est précisé que l'environnement urbain de contact est la principale cause de la détérioration du site : celui-ci est de plus en plus encerclé par des habitations et autres aménagements urbains. Le crématorium se trouvant à plus de 3 km n'a donc aucune incidence sur le site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones sensibles sont suffisamment éloignées. De plus, les vulnérabilités des zones les plus proches sont détaillées précédemment : le projet du crématorium n'aura donc aucune incidence.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur des parcelles actuellement en friche.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre d'installations industrielles (ICPE) dans un rayon de : 500 m : 0 1 000 m : 1 Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. (voir annexe 8 - Localisation des sites à enjeux technologiques)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le risque "Inondation", via un PPRN, est présent sur la commune (voir paragraphe 5), mais la zone du projet n'est pas situé sur la zone à risque. (voir annexe 7 - Descriptif Georisques)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera conforme aux dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux crématoriums ainsi qu'à l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère. (voir annexe 9 - Description technique Four & Filtration)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le crématorium reste très faible (personnels et visiteurs) 50 proches sont estimés en moyenne par crémation (environ 25 véhicules). A terme, 4 crémations par jour sont prévues soit 100 véhicules visiteurs par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par l'activité du crématorium sera la seule source de bruit notable : les nuisances sonores engendrées par le trafic seront très faibles. Le bruit de l'aéroréfrigérant est de 44dB à 10 m soit autant qu'une conversation normale. Ainsi l'impact sonore sur son environnement sera minime. Il est concerné par des nuisances sonores puisqu'il se trouve dans le périmètre de 2 PPBE (de la voie ferrée et de la route départementale D1016) (voir annexe 9 - Description technique et annexe 10 - Acoustique)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules nuisances olfactives peuvent provenir des véhicules des visiteurs et du personnel. Les nuisances sont donc très limitées (sur la parcelle du crématorium).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors des périodes de chantier (impact temporaire), le crématorium n'est pas susceptible de générer des vibrations dans l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le crématorium fonctionne exclusivement en période diurne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les fumées du crématorium produites par la crémation contiennent des polluants. Cependant la mise en place, d'un système de filtration permet de réduire les concentrations rejetées, permettant des rejets conformes à la réglementation. Installation conforme aux dispositions de l'arrêté du 28 janvier 2010. (voir annexe 9 - Description techniques Four & Filtration et annexe 11)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment et de parkings qui vont imperméabiliser la zone nue actuelle. L'imperméabilisation sera limitée au maximum par la présence d'espaces verts ainsi que de parking enherbés : pavés avec joints enherbés et dalles de béton alvéolé engazonnées. Les eaux de toitures seront infiltrées dans un bassin situé sous le parking. Les eaux du parking seront quant à elles dirigées vers un séparateur à hydrocarbures avant d'être évacuées dans le réseau public communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le crématorium rejettera uniquement des effluents domestiques inférieurs à une dizaine d'équivalents-habitants dans le réseau collectif de la ville (aucun effluent de process de crémation).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets seront assimilés à des ordures ménagères (papiers, gobelets vides,...).</p> <p>Les résidus métalliques issus de la crémation font l'objet de collecte, traitement et valorisation dans le cadre d'une filière spécifique d'un opérateur externe. La traçabilité sera assurée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les éventuelles émanations sonores liés au crématorium pourraient se cumuler avec le bruit engendré par la voie ferrée ainsi que la route départementale D1016. Mais comme expliqué dans l'annexe 10 - Acoustique, le projet à une très faible incidence quand il est cumulé aux autres projets existants (cf. Annexe 10).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un système de filtration permettra de réduire les concentrations de polluants des fumées de crémation rejetées dans l'atmosphère, permettant des rejets conformes à la réglementation. Les données fournies par le constructeur de l'appareil de crémation et de la ligne de filtration, Facultative Technologies, montrent même que les rejets seront potentiellement inférieurs à 50% des valeurs limites prévues par l'arrêté du 28 janvier 2010. De plus, le délégataire pour la construction et la gestion du crématorium s'engage à maintenir une végétation à haute tige en fond de parcelle. Celle-ci sera donc située entre la cheminée et les habitations les plus proches (situées dans le cône des vents dominants), servant de barrière naturelle complémentaire : les rejets au niveau des habitations seront donc très faibles voire nuls.

L'installation sera conforme a minima à l'arrêté du 28 janvier 2010.

Concernant les nuisances sonores, le site ne fonctionnera pas en période nocturne.

(voir annexe 10 - Acoustique et annexe 11 - Approche Climatique et rejets)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de construction devrait être dispensé d'étude environnementale. En effet, ce projet répond aux normes sur le rejet dans l'atmosphère en conformité avec l'arrêté ministériel du 28/01/2010 (rejets jusqu'à 50% inférieurs aux valeurs limites). De plus, l'aéroréfrigérant des fumées fonctionnera exclusivement en période diurne avec une valeur d'émergence de 44 dB(A) à 10m (l'habitation la plus proche est à 60m). Les résidus métalliques issus de la crémation feront l'objet d'une collecte et d'une valorisation dans le cadre d'une filière spécifique.

Le site est également éloigné de zones naturelles protégées (les plus proches sont 2 ZNIEFF à 900 m) : il n'aura pas d'incidence sur celles-ci. Il n'est également dans aucun périmètre de protection (de captages, de Monuments Historiques, etc.).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 - à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact Annexe 2 - Plan de situation au 1-25 000 et 1-150 000 Annexe 3 - Photographies du site Annexe 4 - Plan de masse du projet Annexe 5 - Plan des abords Annexe 6 - Localisation des sites à enjeux environnementaux Annexe 7 - Descriptif www.géorisques.fr Annexe 8 - Localisation des sites à enjeux technologiques Annexe 9 - Description technique Four et Filtration Annexe 10 - Acoustique Annexe 11 - Approche Climatique et Rejets

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Bailleuil

le, 31/08/2020

Signature

